
CE N'EST QU'AU PRIX DE LA VERITE ET DE LA JUSTICE QUE L'ON ABOUTIRA A LA RECONCILIATION

Salah-Eddine Sidhoum

On parle en Algérie de la nécessité de résolution du conflit qui secoue l'Algérie. Quelles sont selon vous la nature et les origines de ce conflit ?

Il est clair que la nature du conflit est éminemment politique et que les origines remontent en réalité à 1962, au lendemain de l'indépendance lorsque ce que j'appelle les imposteurs d'Oujda et de Ghardimaou se sont accaparés du pouvoir par la force et de manière sanglante en lançant l'armée des frontières contre les survivants de l'armée de libération nationale. Au nom de la fumeuse légitimité révolutionnaire, ces usurpateurs lâches et ignares qui n'ont pas tiré une seule cartouche contre l'armée coloniale, ont confisqué l'indépendance du pays et les libertés des citoyens. Le peuple algérien qui venait de se libérer du joug colonial se voyait privé de sa souveraineté chèrement acquise et recolonisé par une clique d'aventuriers. Trois décennies de régime totalitaire, de mépris du peuple, d'injustice, d'exclusion, de corruption généralisée et de répression insidieuse par la sinistre SM, ont conduit à l'explosion d'Octobre 88, une manipulation diabolique d'une jeunesse sans présent ni avenir, véritable poudrière qui explosera entre les mains de ses initiateurs.

Au lieu de faire leur mea culpa et de se retirer avec un minimum de dignité après leur faillite sanglante, ces imposteurs renforcés par une faune d'opportunistes et de rentiers qui papillonnent autour d'eux, préféreront la fuite en avant sous couvert d'une démocratie de façade. Le énième coup d'Etat de janvier 92, n'était que la goutte qui fera déborder le vase. La haine du système emmagasinée par notre jeunesse devenue étrangère dans son propre pays, durant plusieurs décennies de hogra, a fini par éclater et déferler sur le pays après que le régime ait décidé d'écraser une fois encore la souveraineté et la volonté populaire par les chars, la déportation, la torture et le napalm. Le résultat nous le connaissons tous avec plus de 200 000 morts, plus d'un million de blessés dont des handicapés à vie, près de 40 000 torturés, entre 7000 et 10 000 disparitions forcées, des milliers de veuves et d'orphelins pour ne parler que des dégâts humains de cette aventure putschiste

pour sauver des privilèges personnels et claniques au détriment de l'intérêt national.

Continuer à ignorer la nature réelle de la crise et ses véritables et lointaines origines, c'est encore une fois l'aggraver un peu plus et la rendre plus inextricable avec toutes les conséquences qui en découlent pour l'avenir, conséquences qui risquent d'être plus dramatiques que ce que nous avons vécu jusqu'ici.

Il est important de clarifier certains concepts. Que signifie pour vous la notion de réconciliation nationale ? La voyez-vous comme un processus, un résultat final ou les deux à la fois ? Quels sont les critères qui permettent de distinguer un vrai processus de réconciliation d'un faux ?

Réconcilier par définition c'est remettre d'accord des personnes brouillées. Le régime a divisé les Algériens depuis des décennies pour mieux régner et asseoir son pouvoir illégitime. Kabyles contre arabes, arabophones contre francophones, gauchistes contre nationalistes et islamistes, l'est (ce que la vox populi appelle communément les BTS) contre le reste du pays. Et cette division s'est profondément accentuée avec la pseudo-ouverture démocratique de 88 que j'ai toujours considérée comme une perfide supercherie. Il s'agissait bel et bien d'une supercherie car on ne pouvait pas passer d'un régime dictatorial à un régime démocratique avec les mêmes personnages ! Les extrémismes de tous bords ont été, dans un premier temps encouragés pour d'abord faire peur à la société et plus particulièrement à la couche moyenne frileuse et khobziste, puis manipulés pour embraser le pays et le plonger dans un bain de sang et de larmes.

La réconciliation doit se faire entre citoyens algériens, toutes tendances et idéologies confondues et non pas entre les citoyens et ce régime honni, car ce dernier, responsable de tous les drames du pays doit disparaître.

La véritable réconciliation nationale doit impérativement passer par deux étapes : L'une politique et l'autre judiciaire.

L'étape politique est celle que j'ai appelée la *moussaraha* (dialogue franc) entre toutes les tendances politiques représentatives de la nation algérienne, sans exclusion aucune ni exclusive. Il s'agit d'une véritable confrontation franche et pacifique autour d'une table, dans le calme et la sérénité pour débattre des causes réelles du drame algérien et des questions qui nous ont artificiellement divisés (place de l'Islam dans la société et la vie politique, la démocratie, la question identitaire, place de l'armée, etc.). Cette *moussaraha* doit aboutir à un compromis historique accepté de tous, respectueux des valeurs civilisationnelles de la nation, de la dignité humaine et des libertés démocratiques.

L'autre étape est celle de la vérité et de la justice sur la tragédie récente qui a ensanglanté le pays. Les responsabilités de tout un chacun doivent être établies par une commission impartiale du même nom.

Ce n'est qu'à ce prix là qu'on aboutira à la paix des cœurs et à la véritable réconciliation. Et c'est à partir de là que le pouvoir politique légitime pourra décréter une amnistie, aboutissement logique de cette réconciliation, au sens noble du terme.

D'après vous, qu'évoque la notion de « réconciliation nationale » pour le citoyen algérien ?

Je ne peux me substituer ni parler au nom des citoyens. Je ne peux que donner mon avis personnel.

Et je pense avoir expliqué ma vision de la réconciliation à la question précédente. Quitte à me répéter je dirais que la véritable réconciliation passe d'abord par un dialogue franc entre toutes les tendances représentatives de la nation puis par un devoir de vérité et de justice sur la tragédie vécue par notre peuple.

Notre société divisée et bouleversée a besoin de cette nécessaire réconciliation qui doit s'accompagner de pardon et de mansuétude. Mais elle ne peut se réaliser sans vérité et sans justice.

Nous sommes tous responsables de la situation dans laquelle se débat notre pays. Si le régime est responsable de la première violence qui a embrasé le pays et libéré toutes les autres formes de violence que renfermait notre société décomposée par des décennies d'injustice, il serait honnête de dire que les élites sont également responsables de cette décomposition de par leur lâcheté et leur silence. Certaines ont été corrompues et phagocytées par le régime. D'autres se sont tues durant des années devant ses dérives, durant l'« âge d'or » de l'imposture socialiste. Ces mêmes élites se sont tues à l'ère

de la supercherie démocratique devant les dérives de certains aventuriers politiques qui appelaient à l'exclusion et à l'éradication au nom d'une démocratie plus que douteuse et de certains charlatans politico-religieux, ignares à la fois de la chose politique et du fait religieux, autoproclamés khalifes de Dieu sur notre terre d'Algérie. Et tout cela a été grandement encouragé par le régime.

Tout le monde doit aujourd'hui faire son mea culpa et faire acte de repentance, aussi minime soit son degré de participation au drame national. Cela s'est fait sous d'autres cieux et l'Algérie ne doit pas faire exception au nom d'une quelconque spécificité.

Les partis politiques sans exception doivent reconnaître devant le peuple leurs erreurs et elles ont été nombreuses.

Les médias où il existe de nombreux journalistes dignes, doivent également reconnaître, du moins pour certains titres, avoir été utilisés dans cette « sale guerre » par les services de l'action psychologique de la sinistre police politique. Une poignée de journalistes courageux a fait le premier pas. Il faudrait que les responsables de certains titres connus de tous et qui ont transformé une « aventure intellectuelle » en aventure criminelle, pour s'enrichir à l'ombre de cette guerre reconnaissent leurs fautes, après avoir fait leur examen de conscience. Un jeune journaliste d'un quotidien de l'éradication n'avait pas tort de les décrire comme étant « un aréopage de 'tueurs à gages' qui ont délaissé leur métier d'informer pour se spécialiser dans la propagande. »

Leurs collègues chiliens l'ont fait en admettant expressément leurs fautes « par les moyens de communication qui firent de la manipulation ou du mensonge leur ligne éditoriale », durant la dictature de Pinochet.

L'institution militaire à travers ses officiers probes et dignes et ils sont nombreux, doit également faire son mea culpa pour avoir été entraînée et souillée par la poignée de putschistes dans une guerre contre son propre peuple.

Là aussi, l'armée chilienne a donné l'exemple quand le général Cheyre, chef de cette institution, a déclaré officiellement et publiquement que « l'armée chilienne a pris la dure mais irréversible décision d'assumer les responsabilités qui lui correspondent comme institution dans les faits punissables et moralement inacceptables du passé ».

Que peut évoquer la « réconciliation nationale » dans l'esprit des tenants du pouvoir algérien ?

Si pour beaucoup d'entre nous, la réconciliation signifie *moussaraha* politique, vérité, justice et paix des cœurs, pour les tenants du pouvoir, la réconciliation est une autre supercherie comme l'a été l'« ouverture démocratique » d'octobre 88. Elle signifie fausse paix et impunité. C'est une « réconciliation » concoctée dans les laboratoires des « services », comme l'a été la « concorde civile » et endossée par le pouvoir apparent pour couvrir les crimes contre l'humanité commis contre une grande partie de la population par la poignée de généraux putschistes et assurer ainsi l'impunité de ces derniers. C'est une « réconciliation » imposée et décrétée. Au nom d'une fausse réconciliation et d'une amnistie plus que douteuse, on veut nous imposer l'impunité, ce qui signifie bannissement de la justice et effacement du passé de notre mémoire.

Or nous savons tous que ces fausses solutions et ces fuites en avant sont vouées à l'échec et l'Histoire est là pour le démontrer à travers de multiples exemples de par le monde.

Faudrait-il à l'occasion rappeler à nos putschistes d'aujourd'hui, principaux responsables de la tragédie nationale et à nos putschistes d'hier qui avaient confisqué l'indépendance et qui tentent aujourd'hui de se reconverter en démocrates et sauveurs de la patrie, à travers deux exemples, quelques faits et vérités historiques qu'ils devraient méditer profondément.

Les dictateurs latino-américains ont tenté, eux aussi de décréter une « réconciliation » et une « auto-amnistie » pour couvrir leurs crimes. Ces subterfuges n'ont duré qu'un temps.

Pinochet, criminel contre l'Humanité devant l'Eternel, tentera de « s'auto-amnistier » ainsi que son régime putschiste dès avril 1978 puis usera et abusera de sa puissance militaire pour verrouiller le système politique chilien au lendemain de la cinglante défaite que lui infligera le peuple au référendum que lui-même avait organisé en juin 1988. Il décidera de se maintenir à la tête de l'armée et de mettre cette dernière hors de contrôle du pouvoir civil pour se protéger ainsi que ses acolytes de la junte, des milliers de plaintes des victimes de la dictature. Malgré tout cet arsenal politico-juridique de protection, la volonté des militants des droits de l'homme, des intellectuels probes et des familles des victimes de la répression sauvage a fini par triompher. Les sinistres personnages de la tristement célèbre DINA (police politique) commençaient à tomber les uns après les autres dans les filets de la justice dont le général Manuel Contreras et son adjoint Pedro Espinoza entre autres. Puis vint le tour de Pinochet, ridiculisé dans un premier temps à Londres avant d'être inculpé dans son propre pays. « Grandeur » et décadence d'un tyran qui se cachera derrière sa « sénilité » pour échapper à la justice des hommes ! Ni l'auto-amnistie ni les autres mesures de protection

n'ont empêché la vérité d'éclater et la justice de faire son travail. Il y a à peine quelques mois, la Cour Suprême du Chili a décrété inapplicable la fameuse loi d'« auto-amnistie » d'avril 1978, concernant plus particulièrement les cas de disparitions forcées. Cette Cour a jugé que la législation pénale internationale de protection des droits humains était au-dessus de la législation nationale, y compris de la Constitution.

L'autre exemple est celui de l'Argentine qui a eu à connaître une dictature sanglante dans les années 70 et dont les généraux félons, et à leur tête Videla, ont essayé également de « s'auto-amnistier » en exerçant des pressions sur les gouvernants de la post-dictature afin d'appliquer les fameuses lois du « Point final » de 1986 puis « d'Obéissance due » de 1987, véritables lois d'impunité pour absoudre les criminels contre l'humanité qu'ils sont. Là aussi grâce au combat persévérant des militants des droits humains, d'une poignée de magistrats intègres et surtout des familles des victimes de la répression, le droit et la justice ont triomphé. Et de nombreux généraux et autres officiers de la junte argentine viennent à nouveau d'être inculpés.

Nos putschistes, leurs idéologues et leurs protecteurs politiques d'ici et d'ailleurs doivent encore une fois méditer longuement ces deux exemples avant de se lancer dans cette nouvelle aventure de pseudo-réconciliation, d'amnésie générale (pour reprendre le terme utilisé par mon ami Aït Ahmed) et de fausse paix qui n'ont pour but que d'assurer l'impunité des criminels contre l'humanité de tous bords et de faire perdurer ce système. C'est Esquivel Adolfo Perez prix Nobel de la Paix qui disait que les « mécanismes de l'impunité installent au coeur de la République la négation du droit à la justice. »

Que peut signifier la « réconciliation nationale » pour ceux et celles qui ont payé un lourd tribut suite au putsch de 1992 et à la répression qui s'en est suivie, et qui revendiquent le droit à la vérité et la justice ?

Même si ce sont les populations favorables au FIS qui ont payé le plus lourd tribut de cette guerre sans images et qui ont constitué la grande partie des déportés, torturés, « disparus », victimes d'exécutions sommaires et massacres collectifs, il est honnête de dire que c'est le peuple algérien, dans son ensemble, en excluant bien sûr, les « réfugiés » du « Club des lapins », qui a profondément souffert de cette violence déclenchée un certain 11 janvier 92 et de la contre-violence qui en a résulté avec leurs abominables crimes. Il n'y a pratiquement pas une seule famille qui n'a pas été touchée directement ou indirectement par ce drame national. Il n'est pas question pour nous de verser, comme l'ont fait certains, dans l'indigne...

indignation sélective, en compartimentant et classant les victimes en bonnes et mauvaises. Qu'il s'agisse de civils ou de militaires, d'islamistes, nationalistes, sociaux-démocrates ou gauchistes, de riches ou de pauvres, d'intellectuels ou d'analphabètes, ce sont tous des Algériens qui ont été victimes d'une politique diabolique de *fitna* (discorde) sanglante qui a poussé des compatriotes à torturer ou à égorger d'autres compatriotes et à commettre des crimes contre l'humanité. Tout le monde s'est trompé de cible et a été piégé par ce régime sans foi ni loi.

A partir de là nous disons que personne n'a le monopole de revendiquer la vérité et la justice à lui seul (ni les islamistes, ni les familles de disparus, ni celles des victimes des groupes armés d'opposition). La vérité et la justice sont des revendications légitimes de la nation toute entière, sans exclusive aucune. Et j'insiste beaucoup sur ce principe. Car les malheurs de toutes les victimes de la tragédie nationale sont devenus à l'heure actuelle de véritables fonds de commerce pour certains et des moyens de manipulation pour d'autres.

Pourquoi, selon vous, certaines organisations dont les membres s'estiment victimes de ce qu'ils appellent « la violence islamiste » s'opposent à la « réconciliation nationale » ? Considérez-vous que cette frange de la population constitue la majorité des victimes du conflit algérien ? Ne pensez-vous pas qu'elles devraient s'allier dans leur quête de vérité et de justice avec d'autres organisations qui poursuivent les mêmes buts ?

Je tiens d'emblée à distinguer les organisations dites de familles de victimes de la violence des groupes armés d'opposition et les familles à proprement dit de ces victimes. La majorité de ces organisations a vu le jour dans les laboratoires de la police politique pour servir les desseins des putschistes et faire passer leur plan d'éradication d'une partie de la population. Certains de leurs membres, opportunistes et corruptibles ont grandement profité des largesses matérielles et financières du régime. Leurs parents, victimes de la tragédie, ont été transformés en fonds de commerce, pour faire des affaires et s'enrichir. Quant aux familles des victimes, allez voir dans quelle misère elles vivent, qu'il s'agisse de familles de policiers, militaires, miliciens et autres. Personne ne s'en préoccupe. Je vis les réalités nationales. J'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreuses familles et je sais de quoi je parle.

Le même problème se pose avec certains membres de certaines associations des familles de « disparus ». Allez interroger directement les familles de « disparus » et elles vous diront des vérités sur certaines pratiques. Il n'est pas

question de me substituer à elles et de parler en leur nom. Mais le constat est amer.

Après ces précisions et ces clarifications, la réponse à votre question devient une évidence. Qu'il s'agisse de la véritable ou de la fausse réconciliation, elle privera certaines de ces associations de tous ces privilèges issus de ce fond de commerce que constituent les victimes de la tragédie, tous bords confondus. C'est pour cette raison qu'elles refusent toute forme de « réconciliation » réelle ou artificielle et continuent à s'agiter.

Bouteflika, la classe politique et les médias algériens parlent de 'réconciliation nationale' en termes de loi sur l'amnistie générale (instrument légal) et de référendum pour la légitimer (instrument politique). La même démarche a été adoptée pour ladite 'concorde civile'. Ces deux instruments, légal et politique, peuvent-ils à votre avis conduire à une véritable réconciliation nationale ? Pourquoi (justifier vos affirmations) ? Sinon quelles autres mesures politiques devraient, selon vous, accompagner la loi d'amnistie générale pour rendre crédible la démarche de réconciliation nationale ?

Je pense avoir répondu à votre question. Mais il est bon de préciser certaines réalités, car comme disait un homme d'Etat européen : « Il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités ».

De quelle classe politique parlez-vous et de quels médias ?

Comme tout le monde le sait maintenant, après tant d'années de mystifications et de mensonges, tout est préfabriqué en Algérie par les officines de la police politique, du sommet à la base, qu'il s'agisse d'institutions, de partis ou d'hommes politiques. C'est l'Algérie virtuelle, Potemkine qu'aime présenter le régime à ses maîtres d'Occident et à l'opinion publique internationale. Si cette dernière a compris depuis fort longtemps la supercherie, les premiers, quant à eux, la soutiennent, l'Eldorado saharien oblige !

L'Algérie réelle a été détruite par cette guerre programmée. Nous savons tous comment ont été affaiblis ou détruits les partis représentatifs, comment ont été éliminés les véritables hommes politiques (la prison, la *mahchoucha* ou le complot « scientifique ») et comment la politique de terreur a laminé la véritable société civile. Donc il faudrait être prudent quand on parle actuellement de « classe » politique.

Il en est de même des médias. La aussi, nous mesurons bien aujourd'hui le rôle joué par une certaine presse et certains directeurs de journaux dans l'embrasement du conflit sanglant qu'a connu notre pays. Ils travaillaient en étroite collaboration avec les services de l'action

psychologique de la police politique. De véritables appels au meurtre étaient lancés à travers leurs colonnes (et j'en sais quelque chose, puisque j'ai été l'une de leurs victimes expiatoires, ce qui a failli me coûter la vie). De faux communiqués étaient publiés par ces mêmes titres pour tromper l'opinion et la faire basculer dans une guerre qui n'était pas la sienne. Si au Rwanda, il y a eu la radio des mille collines, en Algérie nous avons eu la presse des mille mensonges. Je tiens à saluer au passage le courage et l'honnêteté intellectuelle du journaliste Sid Ahmed Sémiane (SAS), ex-chroniqueur d'un quotidien éradicateur, qui a reconnu ses erreurs et fait son mea culpa, après avoir révélé les pratiques malsaines et malhonnêtes de cette frange de la presse durant cette guerre dans son dernier ouvrage. Aujourd'hui, une autre partie de la presse verse dans le larbinage éhonté et le soutien aveugle à l'homme « fort » du moment. Ils se sont transformés en thuriféraires de l'actuel premier responsable de ce malheureux pays.

Quant à la démarche politique qu'est le référendum, utilisée pour légitimer hier la « concorde civile » et demain l'amnésie générale, tout le monde sait comment se déroulent en Algérie et dans bien d'autres pays totalitaires ou autoritaires les consultations électorales et référendaires. Le tripotage frauduleux peut aussi bien avoir lieu dans les urnes que dans les esprits grâce à l'action psychologique et au viol des consciences. Et les dernières « élections » présidentielles sont assez éloquents sur cela.

Je rappellerais seulement pour ceux qui se considèrent comme les tuteurs des Algériens et qui considèrent notre peuple inapte à la politique et à la démocratie, le fameux référendum organisé en Algérie par les services de l'action psychologique de l'armée française le 28 septembre 1958 pour avaliser la Constitution de la V^{ème} République... française. Alors que le peuple algérien était en guerre contre l'armée coloniale et que le FLN appelait au boycott, 96,6% des Algériens avaient répondu oui à la nouvelle Constitution (alors que les Français l'avaient approuvée à seulement 75%) ! Ils avaient, grâce à l'action psychologique du 5^{ème} Bureau, pratiquement plébiscité le général De Gaulle... qui menait la guerre contre eux. Vous voyez bien que le référendum n'a aucun sens dans un pays où les libertés sont bâillonnées et où il n'existe pas de contre-pouvoirs réels. Encore une fois on légalisera « démocratiquement » l'illégal.

Depuis l'indépendance, mais particulièrement durant la décennie dernière, une partie de l'opposition a dénoncé la mainmise des militaires sur l'Etat, sur la gouvernance du pays, sur la société et sur les richesses nationales comme cause principale de tous les dysfonctionnements et de l'impasse nationale. Or, depuis la seconde

ré-élection de Bouteflika et la démission du général Mohamed Lamari, on observe un recul de ce discours. Ce recul reflète-t-il un changement réel dans la nature du régime ? Sinon, peut-il y avoir dans ces conditions une véritable réconciliation nationale ?

Non, il n'y a pas de changement dans la nature du pouvoir mais seulement un nouvel habillage et un nouveau maquillage, dictés par une conjoncture internationale. La première puissance du monde exige des reliques totalitaires de notre planète de s'adapter à cette nouvelle situation quitte à présenter seulement des apparences démocratiques. Et c'est ce qui se passe en Algérie. Le recul du discours sur la mainmise de l'oligarchie militaro-financière sur le pouvoir et les richesses nationales s'explique, comme je l'ai dit précédemment par la destruction programmée des partis représentatifs, le laminage de la société civile et l'élimination des potentialités politiques. Il ne reste sur le terrain que les *beni-oui-oui*. Et ce n'est pas avec cela qu'on risque d'aller vers une véritable réconciliation.

Abordons maintenant le volet légal de la démarche de réconciliation nationale. Que veut dire pour vous amnistie générale ?

L'amnistie constitue à mes yeux l'étape politique finale qui vient couronner un processus de réconciliation, après le rétablissement de la paix et après que la vérité soit connue du peuple et que les auteurs des crimes contre l'Humanité soient jugés.

Il est d'usage dans les processus de réconciliation récents qu'une panoplie d'instruments soient conjugués : excuses officielles, commission de vérité, procès publics, réparations, amnistie, etc. Or dans notre pays l'amnistie générale est présentée comme la panacée. Pensez-vous que l'on puisse faire la paix en Algérie en occultant les devoirs de justice et de vérité, partiellement pris en charge par les autres instruments ?

Dans tous les pays dictatoriaux qui se sont libérés de leurs régimes oppresseurs grâce à la résistance de leurs peuples ou à la pression internationale, comme c'est le cas des pays latino-américains, tout un processus de réconciliation a été entamé, tant bien que mal, par les nouveaux dirigeants issus de la volonté populaire : dialogue politique, commission vérité et justice, jugement des auteurs de crimes et atteintes aux droits de l'homme, indemnités et amnistie. En Algérie, le pouvoir veut brûler

toutes ces étapes, pour décréter une amnistie, qui est en réalité une « auto-amnistie » pour assurer l'impunité des responsables de tous bords de la tragédie nationale. Il ne veut pas d'une mémoire qui se souvient. Il veut nous imposer une mémoire qui absout.

La propagande insidieuse que distillent les porte-voix du régime nous « explique » que toute recherche de vérité et à fortiori toute punition des crimes commis pouvaient ré-ouvrir les plaies du passé en nous faisant brandir le spectre du retour de la violence voire de la vengeance. Son message est clair : le prix de la paix doit passer par l'amnésie. Il est évident qu'une amnistie décrétée dans de telles conditions ne fait qu'officialiser l'impunité et jeter le manteau de l'oubli sur plus d'une décennie de crimes et d'atrocités.

Mais on oublie facilement que la mémoire... n'oublie pas, car comme disait l'écrivain uruguayen Galeano Eduardo : « On a beau la brûler, on a beau la briser, on a beau la tromper, la mémoire humaine refuse d'être bâillonnée. »

Différentes formes d'amnistie ont été appliquées dans les situations de conflit au plan international. Dans certains cas, l'amnistie a été partielle dans le sens où certains crimes contre l'humanité ont été exclus de son champ d'application. Dans d'autres situations, l'amnistie a été conditionnée par la reconnaissance publique des crimes (par exemple en Afrique du Sud). En Algérie, il semble qu'on ait affaire à une amnistie générale inconditionnelle. Qu'en pensez-vous ?

Il est certain qu'il faudra tirer les leçons de ce qui s'est passé ailleurs qu'il s'agisse des ex-dictatures latino-américaines ou de l'Afrique du Sud. Mais il est certain aussi qu'il faut tenir compte de la profondeur de notre drame et des crimes abominables commis contre nos populations. Ce qui s'est passé dans notre pays n'est pas une simple addition de bavures ou de « dépassements ». Il s'agit de crimes contre l'humanité qui sont par définition inamnistiabiles. J'ai vu mon ami feu Me Mahmoud Khelili pleurer en 1994 quand un ancien condamné à mort de la guerre de libération nationale nous racontait comment il avait été torturé par ses « frères » dans un commissariat de la banlieue est d'Alger, parce que son fils était soupçonné d'aider les groupes armés d'opposition, et qui nous disait que les paras de Bigeard qui l'avaient torturé à la villa Susini en 1957 étaient des anges devant eux. Nous avons vécu et subi cette guerre et nous avons écouté des centaines de familles, victimes de la sauvage répression qui s'est abattue sur elles. Certains faits dépassent de très loin les actes commis par la soldatesque coloniale

française. Il ne faut surtout pas l'ignorer ni l'oublier. Le moment viendra où les langues se délieront et le monde sera stupéfait.

La communauté internationale s'oppose à l'amnistie qui consacrerait l'impunité dans divers conflits. Pensez-vous que cette communauté aura la même attitude dans le cas algérien ?

Pour ce qui est des organisations non gouvernementales, je crois que leur opposition à une amnistie qui consacrerait l'impunité est une constante dans les divers conflits de par le monde, y compris dans le drame algérien. Le dernier communiqué des cinq ONG du 14 avril 2005 concernant notre pays est un rappel de cette constance. Quant à l'ONU et à l'UE, je crois que nous avons le triste souvenir de leurs « commissions » venues en Algérie après les odieux massacres des populations sans défense et leurs honteuses et scandaleuses conclusions qui avaient provoqué l'émoi des ONGs et de l'opinion publique éprise de vérité et de justice.

Quelles sont selon vous les conditions qui rendraient crédible un référendum sur la réconciliation nationale, que ce soit au niveau de la question posée aux citoyens, ou le climat politique (état d'urgence) dans lequel il se prépare et il se tient ?

Encore une fois, le référendum n'a aucune raison d'être. Dans tous les pays qui ont vécu des drames internes dus à la dictature, dialogue et commission de vérité et de justice et/ou de réconciliation sont allés de pair pour aboutir à la paix. Seul l'Uruguay en 1989 avait organisé un référendum (sous la pression des militaires) qui consacrait l'impunité des tortionnaires et criminels de la dictature qui avait sévit de 1973 à 1984. La nation a besoin de vérité, de justice et de paix. Pour cela et encore une fois, un dialogue franc et serein entre les tendances politiques représentatives est plus que nécessaire pour aboutir à cette paix et à cette réconciliation. Tout comme il est nécessaire que les citoyens sachent la vérité sur la tragédie, ses tenants et ses aboutissants et que les auteurs des crimes contre l'humanité soient jugés. Ce n'est qu'après cela que l'amnistie pourra être décidée par les représentants légitimes du peuple.

On voit depuis quelques années des parlements d'Amérique latine révoquer leurs lois d'auto-amnistie pour répondre aux besoins de justice qui n'ont cessé d'être revendiqués durant des décennies par les victimes des répressions des régimes militaires. De tels développements vous

semblent-ils envisageables en Algérie ? Si oui sous quelles formes ?

Tant que le régime actuel est en place, il ne faudra pas se faire d'illusions. Car sous la façade pseudo-démocratique, se cache un système corrompu et criminel qui ne lésine pas sur les moyens pour préserver ses privilèges. Il n'a pas hésité à provoquer une guerre pour éradiquer une partie de la population et sauver ses privilèges. Mais tôt ou tard ce régime tombera dans la poubelle de l'Histoire, comme sont tombés tous les régimes dictatoriaux. C'est une question de temps. Il faudra que nos lâches putschistes, qui gouvernent par procuration et qui sont terrorisés par le spectre du Tribunal Pénal sachent que l' « effet 11 septembre » est éphémère, tout comme le soutien de la France et de l'Administration américaine. Ce soutien répond à des données économiques (l'Eldorado saharien) et à des objectifs géopolitiques du moment. Beaucoup de régimes totalitaires ou dictatoriaux ont été lâchés par ces mêmes puissances, une fois leurs objectifs atteints (Chili, Argentine, Irak de Saddam, l'Iran des Pahlavi, Les Philippines de Marcos, etc.)

Comme je l'avais dit précédemment, nous vivons au milieu de notre peuple et nous observons les changements en cours. A toute chose malheur est bon. Cette tragédie a permis une certaine décantation et une prise de conscience. Le moment est venu d'oeuvrer au rassemblement de nos véritables élites tant intellectuelles que politiques, sans exclusion aucune, disloquées durant des décennies par de faux clivages savamment entretenus par les « stratèges » du régime, en vue d'un changement radical et pacifique de régime et de l'élaboration d'une alternative crédible. Une alternative pour une Algérie de tous et de toutes, de justice, de liberté et de démocratie, profondément ancrée dans ses valeurs civilisationnelles et grandement ouverte sur l'Universel.

Une fois le peuple libéré, l'« auto-amnistie » et son référendum deviendront caducs, la vérité éclatera et la justice tranchera, loin des passions et de l'esprit de vengeance. L'Algérie retrouvera la paix et pourra se développer normalement, comme l'ont fait d'autres pays qui se sont débarrassés des miasmes de la dictature. Je reste optimiste, ce jour n'est pas loin In Cha Allah.